

La traduction des évangiles de M. Lasserre

Autor(en): **Combe, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **21 (1888)**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA TRADUCTION DES ÉVANGILES

DE M. LASSERRE ¹

PAR

E. COMBE

Dans sa correspondance au *Journal de Genève*, le premier dimanche de cette année 1887, M. Sabatier signalait en ces termes une nouvelle traduction des Évangiles :

« Je dois commencer par un aveu : l'annonce d'une traduction des saints Évangiles par M. Henri Lasserre, l'historien bien connu de Notre-Dame-de-Lourdes et de ses miracles, m'avait mis en défiance. Ni l'*imprimatur* donné au livre par l'autorité archiépiscopale du diocèse de Paris, ni la lettre de félicitation adressée à l'auteur par le cardinal Jacobini au nom du pape, ne m'avaient rassuré. Mes craintes avaient encore augmenté en trouvant à la première page une dédicace à la Vierge de Lourdes. J'en avais reçu une pénible impression comme serait celle que ferait une réclame païenne et quelque peu charlatanesque mise au frontispice du livre des chrétiens. Mais je dois ajouter que l'intérêt s'est éveillé en moi dès les

¹ Ce travail a été lu devant la Société vaudoise de théologie, à Lausanne, le 28 novembre. Le volume *Les saints Évangiles, traduction nouvelle*, par Henri Lasserre, paru récemment à Paris, librairie Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères, a eu de fréquents tirages ; en moins de douze mois, il a passé de sa huitième édition à sa vingt-troisième, sans modification naturellement. Un autre honneur lui était réservé. Malgré d'éminentes approbations ecclésiastiques, et en dépit ou plutôt à cause de sa rapide diffusion, cette version vient d'être mise à l'index.

premières pages de la préface. A mon grand étonnement et à ma grande joie, je me suis trouvé en présence d'une œuvre sérieuse, faite à loisir, l'auteur y a mis quinze ans d'études et de soins, entreprise dans un dessein excellent, accomplie avec des moyens de critique et d'exégèse insuffisants, sans nul doute, mais avec beaucoup de conscience et non sans succès. Parlons-en donc avec sérieux et à notre aise. Le sujet et le livre en valent la peine. »

Le savant professeur de Paris n'a pu consacrer que deux colonnes à ses observations, et sa critique, comme ses éloges, a porté presque exclusivement sur l'introduction. Il est regrettable qu'il n'ait pas présenté une étude de détails. Cette comparaison de la traduction avec l'original grec aurait pleinement confirmé ses fines remarques. Je l'ai tentée non sans fruit pour moi. Vous jugerez vous-mêmes si, en traduisant et en expliquant à sa manière, M. Lasserre a fait œuvre utile.

Suivons pas à pas nos textes, en commençant par l'Évangile selon saint Matthieu.

A propos des mages, chapitre II, verset 1, le traducteur transcrit en note la trop fameuse légende : « Ces mages étaient rois et venaient de la Perse. Il étaient au nombre de trois, représentant en leur personne les trois branches de la race humaine : Gaspar, la descendance de Sem ; Balthazar, celle de Japhet ; Melchior, au teint basané, celle de Cham. » Dans ce même ordre d'idées, il ajoute, pour le verset 11 : « Les saints Pères voient dans ces présents un triple hommage rendu à l'enfant Jésus. L'encens le proclamait Dieu ; l'or, image du tribut, le proclamait roi ; la myrrhe, qui servait à l'embaumement des corps, le reconnaissait mortel. » Le verset 15 : « Je *rappellerai* mon fils de l'Égypte, » ne rend ni l'aoriste du grec : ἐκάλεσα, j'ai appelé ; ni le latin de la Vulgate : vocavi ; ni la version des LXX : μετεκάλεσα ; ni l'hébreu du prophète Osée XI, 1 : וּמִמִּצְרַיִם קָרָאתִי לְבְנִי. Au verset 23 : « Il (Joseph avec l'enfant et que Marie) revint habiter Nazareth. » Pourquoi *revint*, alors cette notion de retour est absolument étrangère au participe ἐλθὼν suivi du verbe κατώκησεν : étant arrivé, il habita dans une

ville nommée Nazareth; veniens habitavit in civitate, selon la Vulgate. Et que penser de cette annotation : « Nazareth (la sainte cité fleurie). C'est le sens du mot Nazareth. En hébreu, Nasareth (par une s) veut dire *cité fleurie*, et Nazareth (par un z) signifie *cité sainte*. De sorte que *Notzer* (Nazaréen) veut dire à la fois : le *saint* et la *fleur*. Et c'est ainsi que le texte prophétique d'Isaïe (XI, 1) : Et egredietur virga de radice Jesse et flos (Nazer) de radice ejus ascendet, signifie : De la racine de Jessé sortira une tige; de cette racine s'élèvera la fleur, le saint, le Nazaréen. Le Nazaréen Jésus est cette fleur sainte du genre humain. » Que penser de cette annotation? Elle vous fait rêver, quand on sait que Nazareth n'est nommé nulle part dans l'Ancien Testament, pas plus que l'adjectif nazaréen. Il vaut mieux ici avouer son ignorance, puisque aucun des innombrables essais qu'on a tentés pour sortir d'embarras n'a abouti à une explication tant soit peu plausible.

Au chapitre VI, verset 2: « Lorsque tu donnes au pauvre, garde-toi bien de faire sonner, comme les histrions, la trompette en avant de toi », *comme les histrions* pour οἱ ὑποκριταί, que notre auteur traduit par *comédiens* au XV, 7. Pour justifier sa traduction *comme les histrions*, il écrit p. 538: « Le sens premier, le sens habituel et général de ὑποκριτής est comédien, acteur, histrion, et non hypocrite, qui n'est qu'un sens dérivé et figuré. Or, ici, le détail de la trompette qui retentit pour attirer la foule marque manifestement que le Seigneur, tout en flétrissant l'hypocrite, le compare à un comédien et à un histrion. C'est pour ce motif que, en divers passages de l'Evangile, nous avons traduit par comédien ou histrion le mot ὑποκριτής, au lieu de le traduire constamment par hypocrite. Le sens du reste est absolument le même; mais, en certains cas, l'expression est plus vivante et a plus de relief. » Trop de relief! nous semble-t-il, étant donné le contexte : ὡς περ οἱ ὑποκριταί ποιῶσιν ἐν ταῖς συναγωγαῖς καὶ ἐν ταῖς ῥύμαις, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues. On a signalé dans la synagogue du premier siècle les trompettes. Le Hazzan s'en servait pour annoncer, du haut des toits, le sabbat et les jeûnes. On a supposé qu'on faisait aussi connaître par ce moyen l'aumône excep-

tionnelle de quelque dévot formaliste. Le fait est que les Juifs approuvaient beaucoup les aumônes secrètes. « Celui qui fait l'aumône en cachette, lit-on dans un traité du Talmud de Babylone, est plus grand que Moïse notre maître. » Et Jésus-Christ, dans notre passage, reproduit sous une forme imagée comme un écho de plusieurs de ses contemporains à Jérusalem, tandis que les histrions de M. Lasserre me reportent involontairement à la fête de Saint-Cloud.

Au verset 17 de ce chapitre VI, l'original : σὺ δὲ νηστεύων ἄλειψαί σου τὴν κεφαλὴν καὶ τὸ πρόσωπόν σου νίψαι, toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, s'amplifie aux regards de notre traducteur : « Rafraîchis ton visage à *grande eau*. »

Dans VII, 13, πλατεῖα ἡ πύλη, la porte large, devient : « *Le portail est large*. » Au verset 22, οὐ τῷ σῶ ὀνόματι ἐπροφητεύσαμεν, n'est-ce pas en ton nom que nous avons prophétisé ? se trouve ainsi traduit : « N'avons-nous pas annoncé l'avenir, sondé les cœurs, prêché en votre nom ? » et ainsi expliqué : « Le mot *prophetare* de même que l'hébreu אָנַבְּנָא admet ces trois significations. »

En envoyant les douze en mission, chapitre X, Jésus, au verset 10, leur recommande de ne prendre ni sac de voyage, ni sandales, ni bâtons, μὴ πήραν εἰς ὁδὸν μηδὲ ὑποδήματα μηδὲ ράβδους, « ni *valise*, ni *brodequins*, ni *bâton de défense* », pour notre auteur modernisant.

Voici comment il interprète la fin du chapitre XII : Celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère, καὶ μήτηρ, « c'est être ma Mère, car c'est, comme elle, enfanter Dieu dans l'humanité. »

Naturellement les ἀδελφοί et les ἀδελφαί de Jésus, au XIII, 55 et 56, ses frères et ses sœurs, quelle que soit l'origine de cette parenté, qu'elle provienne d'un premier ou d'un second mariage de Marie et de Joseph, ces frères et ces sœurs, sous la plume de M. Lasserre, sont des *cousins* et des *proches parentes*. Bien plus, au passage parallèle de Marc VI, 3, ces ἀδελφαί, que le grec permettrait à la grande rigueur de prendre comme synonyme de cousines germaines, ἀνεψιαί, le traducteur catholique,

en cela peu d'accord avec la Vulgate, qui a sorores, en fait du coup des *tantes* et des *cousines* : « N'est-ce point là le charpentier, le fils de Marie, le parent de Jacques, de Joseph, de Jude, de Simon ? et ses tantes et cousines ne demeurent-elles pas ici-même, avec nous ? »

Sous prétexte de lever la prétendue équivoque du chapitre XVI, verset 18 : *καὶ γὰρ δὲ σοι λέγω ὅτι σὺ εἶ Πέτρος καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ πέτρᾳ οἰκοδομήσω μου τὴν ἐκκλησίαν*, nous avons : « Je te déclare, à toi, que tu es Pierre, pierre *sur* qui j'édifierai mon Eglise, » avec cet éclaircissement : « Ces paroles conféraient la primauté au fils de Jonas... Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai, est absolument choquant, parce que le mot Pierre, masculin dans la première partie de la phrase, devient féminin dans la seconde, ce qui est inadmissible dans le génie de notre langue. Nous ne parvenons à tourner la difficulté que par une demi-faute de français, qui nous a semblé préférable à la traduction bizarre qui a cours. » La bizarrerie est pour le moins aussi frappante chez le moderne traducteur.

Pareillement il a cru devoir transformer l'accueil enthousiaste que Jésus reçut à son entrée à Jérusalem le jour des Rameaux, XXI, 9 : Hosanna au fils de David ! Hosanna dans les lieux très hauts ! *ὡσαννὰ ἐν τοῖς ὑψίστοις*, en ces acclamations : « Vive le fils de David ! Vivat ! Gloire à lui au plus haut des cieux ! »

Au chapitre XXIV, verset 29, *αἱ δυνάμεις τῶν οὐρανῶν σαλευθήσονται* ne signifie plus réellement ou métaphoriquement : les puissances des cieux seront ébranlées ; nous avons le terme extrascientifique : « La *dynamique* des cieux. »

Dans le chapitre XXVI, verset 36, *τότε ἔρχεται μετ' αὐτῶν ὁ Ἰησοῦς εἰς χωρίον λεγόμενον Γεθσημανεῖ*, Jésus se rend avec eux dans un lieu appelé Gethsémani, s'il est possible de songer à la maison de campagne de Marie, mère de Marc, on ne saurait, comme notre auteur, y voir « une *villa* du nom de Gethsémani. »

Ce que nous venons de recueillir dans Matthieu nous permettra d'être plus bref au sujet des trois autres Evangiles.

Dès l'entrée, dans celui de Marc, au chapitre I, verset 6, vous

apprenez que Jean-Baptiste « avait une *fourrure* de poil de chameau. » Fourrure est la peau de certains animaux, plus ou moins précieuse, munie de son poil et préparée, dont on garnit les vêtements pour se garantir du froid. Est-il raisonnable d'en doter l'ascète des bords du Jourdain, quand le texte porte : *καὶ ἦν ὁ Ἰωάννης ἐνδεδυμένος τρίχας καμήλου*, Jean était vêtu ou avait un vêtement de poils de chameau ?

D'après le chapitre III, verset 13, *ἀναβαίνει εἰς τὸ ὄρος καὶ προσκαλεῖται οὓς ἤθελεν αὐτός*, Jésus monta sur la montagne, et il appela ceux qu'il voulait. Pourquoi lui faire gravir la montagne seulement après le choix de ses disciples ? Une vétille qui détruit le souvenir conservé textuellement par Luc VI, 12 et 13 : Jésus se rendit à la montagne pour prier Dieu et il passa toute la nuit en prière. Quand il fit jour, il appela ses disciples, et il en choisit douze. Au verset 21, les parents de Jésus viennent pour le saisir prétendant qu'il était hors de lui, *ἔλεγον γὰρ ὅτι ἐξέστη*, ce que notre auteur éprouve le besoin d'atténuer sous cette forme : « il était *tombé en défaillance*. »

Pendant la traversée orageuse sur le lac de Génézareth, le Christ dormait tranquillement à la poupe sur l'oreiller. Les disciples effrayés le réveillent, *καὶ ἐγείρουσιν αὐτόν*, lisons-nous au chapitre IV, verset 38. Le latin a excitant eum. M. Lasserre prend le sens extrême : « Les disciples le *secouent* et l'éveillent. »

A l'ouïe de la parole du Maître imposant le détachement de la fortune, nous savons que le jeune homme riche se retira tout triste, car il avait de grands biens, *ἦν γὰρ ἔχων κτήματα πολλά*, chapitre X, verset 22. Comme la Vulgate, M. Lasserre spécifie : *Erat enim habens multas possessiones*, « car il avait de *vastes propriétés*. »

Encore une exagération dans l'évaluation du parfum qu'une femme répandit sur la tête du Sauveur à Béthanie, chapitre XIV, versets 3 à 5. Cette essence de nard pur, « provenant des épis, était très supérieure au parfum qui se tire des feuilles ou des racines de cette plante. » Le denier ne dépasse pas 90 centimes. Les trois cents arrivent au plus à la somme de 270 francs, qui, dans notre traduction, ascendent à « six et sept cents

de notre monnaie. » Le dernier verset de ce chapitre XIV est incomplètement rendu en ces termes : « Et tout aussitôt, se ressouvenant de la parole que lui avait dite Jésus : Avant que le coq ait deux fois chanté, trois fois tu me renieras, Pierre *fondit en larmes*. » L'original distingue du souvenir actuel ou rattache au souvenir actuel le chagrin que sans cesse Pierre ressentait (imparfait marquant la durée) : *καὶ ἐπιβαλὼν ἔκλαιεν*, et en y pensant il pleurait.

En revanche des adjonctions subtiles. Le chapitre XV, verset 21, nous montre qu'on chargea de la croix de Jésus Simon de Cyrène qui venait des champs, *ἐρχόμενον ἀπὸ ἀγροῦ*. Pardon, « au retour *de sa maison des champs*, » observe M. Lasserre, conformément à la version de Jérôme ou de ses reviseurs : venientem de villa.

C'est par une espèce de subtilité aussi que débutera notre critique de la traduction de l'Évangile selon saint Luc, au chapitre I, verset 30. La salutation de l'ange à Marie est claire : *Μὴ φοβοῦ, Μαριάμ· εὗρες γὰρ χάριν παρὰ τῷ θεῷ*, ne crains point, car tu as trouvé grâce devant Dieu. Traduire de cette façon, c'est maintenir l'idée impliquée dans le participe parfait passif *κεχαριτωμένη* du verset 28, graciée, reçue en grâce. Eh bien, non ; il faut que le lecteur retienne, à la suite de l'Ave gratia plena, cette affirmation sensiblement différente : « N'ayez nulle crainte Marie. Car vous avez *conquis les bonnes grâces* de Dieu. »

Dans le récit de la naissance du Christ, il aurait été étonnant qu'un écrivain catholique eût oublié les détails légendaires. A l'occasion donc du manque de place pour le nouveau-né dans l'hôtellerie, chapitre II, verset 7, vous avez cette note : « La tradition nous apprend que l'étable était une grotte taillée dans le roc, et qu'il s'y trouvait un bœuf et un âne, dont la tiède haleine réchauffa les membres de l'Enfant divin. Sur cette grotte s'élève aujourd'hui une église. Quant à la crèche, elle a été, depuis des siècles, transportée à Rome dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, où elle est exposée à la vénération des fidèles. »

Ailleurs, chapitre V, verset 39 : *οὐδεὶς πικρὸν παλαιὸν θέλει νέον· λέγει*

γάρ ὁ παλαιὸς χρηστός ἐστίν, à la traduction du proverbe suffisamment compréhensible : Quant on vient de boire du vieux, on ne veut pas du nouveau, car on dit : le vieux est bon, est substituée cette paraphrase : « Quiconque est imbu de ce qui est ancien n'est guère prompt à accepter ce qui est nouveau, et son langage en effet est toujours celui-ci : La chose ancienne est bien mieux. »

Chapitre VIII, verset 10 : Pour vous, dit Jésus à ses disciples, il vous a été donné de connaître les mystères du royaume de Dieu ; mais pour les autres, c'est en paraboles, τοῖς δὲ λοιποῖς ἐν παραβολαῖς. Notre auteur juge à propos de traduire : « Mais les autres s'arrêtent à l'extérieur de la parabole. »

La parabole du bon Samaritain, chapitre X, provoque plusieurs observations. Au verset 29, vous avez : « Le docteur de la loi voulait *justifier sa question*, » au lieu de : voulant se justifier lui-même, comme l'exige le texte ἐ δὲ θέλων δικαιῶσαι ἑαυτόν. Ἀντιπαρῆλθεν, dans les versets 31 et 32, est traduit une fois par : « il se détourne aussitôt de l'autre côté de la route et continue sa marche, » puis par : « il passe outre. » Ἀντιπαρέρχομαι a ces deux sens : paraître s'avancer du côté opposé, et passer son chemin. Cette dernière signification, la principale, convient aussi bien à la fuite égoïste du sacrificateur qu'à celle du lévite. Paraphraser souvent affaiblit. J'avoue que l'explication destinée à préférer, au verset 27 et plus loin, l'expression « *celui qui t'est proche* » au substantif ton prochain, ne m'a pas du tout convaincu. Je la transcris intégralement : Le mot τὸν πλησίον, proximus, signifie littéralement *le plus rapproché* ; le plus rapproché par la distance, c'est-à-dire le voisin ; le plus rapproché par le cœur, c'est-à-dire l'ami ; le plus rapproché par le sang, c'est-à-dire le parent et le frère. Remarquons même en passant que le texte rappelé ici et qui se trouve au chapitre XIX, verset 18, du Lévitique, ne contient pas cette expression de proximum. Voici en effet ce texte : Diliges amicum sicut teipsum. Le mot prochain en français signifiant simplement *autrui*, c'est-à-dire un homme quelconque ou la généralité des hommes, par rapport à un individu particulier, le mot prochain, disons-nous, cadrerait sans nul doute avec le présent verset

pris isolément, mais il ne donnerait en aucune sorte ni au Pharisien l'occasion de demander un éclaircissement, ni au Sauveur celle de poser la question que nous allons rencontrer tout à l'heure, verset 36 : Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi, qui incidit in latrones ? La traduction habituelle de ce dernier verset : Lequel des trois te semble s'être montré le prochain de cet homme tombé entre les mains des voleurs, n'a absolument aucun sens dans notre langue, tandis que la traduction qui s'impose à l'esprit est celle-ci : « Lequel te semble s'être montré *comme le proche voisin, comme le proche parent, comme l'ami* de l'homme blessé?... » Cette traduction s'impose aussi peu à notre esprit que l'argumentation philologique qui prétend la justifier. L'hébreu רֵעִי, dans le passage cité, ne peut signifier autre chose que le prochain, l'Israélite, si l'on veut, dans ce cas particulier, le prochain toujours aussi bien que dans Exode II, 13, dans le reproche que Moïse adresse à l'un de ses compatriotes : Pourquoi frappes-tu ton prochain ? לַמָּוֶה תִּכָּה רֵעִי. Ainsi l'ont entendu les LXX en prenant l'adverbe πλησίον et en le faisant précéder de l'article ὁ pour en former le substantif ὁ πλησίον. Seul aussi notre vocable « le prochain » laisse à l'allégorie ou à l'histoire du bon Samaritain son application illimitée à tout homme, quel qu'il soit. On connaît la réponse de Jésus à Marthe dans les versets suivants, 41 et 42 : ἐνός δέ ἐστιν χρεία, une seule chose est nécessaire. Vous n'y êtes pas, s'écrie M. Lasserre, d'accord, paraît-il avec saint Basile, Théophylacte, Corneille de La Pierre, etc. « La traduction une seule chose est nécessaire, et surtout l'application solennelle que l'on a coutume d'en faire, nous semblent en évidente contradiction avec le sentiment général de cette scène toute familière. La morale en est éternellement applicable aux ménagères et maîtresses de maison de tous les temps et de tous les pays, toujours portées à faire plats sur plats pour leurs repas de réception, et attachant une importance extrême à ces détails, dont s'inquiètent si peu les hommes qu'elles veulent honorer. Combien de fois les convives, reçus dans une maison où tout s'agite et où on les laisse pour ainsi dire seuls, afin de les mieux recevoir, auraient-ils l'occasion de rappeler

leur hôtesse à la simplicité et de lui dire : Marthe ! Marthe ! pourquoi tant vous préoccuper pour une multitude de plats ? un seul suffit. Restez avec nous, c'est le meilleur parti. » De là la traduction qu'a imprimée M. Lasserre : « Marthe ! Marthe ! répondit le Seigneur, tu t'inquiètes, tu te troubles pour une multitude de mets : *il suffit d'un seul.* »

Au chapitre XIV, verset 18, l'un des conviés s'excuse : Ἀγρόν ἠγόρασα, j'ai acheté un champ. Notre traducteur naturellement, qui a un faible pour les vastes propriétés (Marc X, 22) et les villas (Math. XXVI, 36), préfère : « J'ai acheté une *maison de campagne*, et il est de toute nécessité que j'aie la visiter. »

Le verset 16 du chapitre XXIV : οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτῶν ἐκρατοῦντο τοῦ μὴ ἐπιγῶναι αὐτόν devient : « Et en même temps une force pesa sur leurs yeux pour les empêcher de le reconnaître, » version bien lourde, même à côté de celle de Lausanne : « Leurs yeux étaient retenus, au point qu'ils ne le reconnurent pas. » D'après le verset 42, les apôtres présentèrent à leur Maître ressuscité un morceau de poisson rôti, ἰχθύος ὀπτοῦ μέρους, « *cuit sur le gril,* » a soin d'ajouter M. Lasserre.

Quelques remarques seulement sur l'Évangile selon saint Jean.

Je ne soulignerai pas le ἐν ἀρχῇ du chapitre I, verset 2, en le traduisant comme M. Lasserre par : « *De toute éternité,* le Verbe était en Dieu. »

Je ne m'arrêterai pas non plus longuement aux quatre pages serrées qu'il emploie à appuyer sa traduction du verset 4 du chapitre II : Τί ἐμοὶ καὶ σοί, γύναι ; οὕτω ἔκει ἡ ὥρα μου. Le texte n'est pas facile, surtout si l'on ôte à la demande de Marie la secrète ambition qu'y discerne Jésus. En mère enthousiaste, en pieuse Israélite, à la pensée qu'il est temps que son fils se mette en évidence par une œuvre d'éclat, elle lui adresse sa requête au sujet du vin qui manque. Il satisfera à la disette présente, mais non pour devancer le moment marqué pour sa manifestation suprême comme Messie, et il répond : Qu'y a-t-il entre moi et toi, femme ? mon heure n'est pas encore venue. M. Lasserre est préoccupé d'effacer ici toute dureté, et il n'a pas tort. Ne va-t-il pas trop loin et reste-t-il dans le ton du mor-

ceau en ramenant sa traduction à ces termes : « O femme, bien que le moment où je dois agir ne soit pas encore venu, que demandez-vous de moi ? » Il s'explique : « Pour traduire par la phrase brutale : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? il faut tout d'abord supposer arbitrairement qu'il y a dans le latin : *Quid commune est tibi et mihi?* alors qu'on pourrait aussi bien et avec plus de raison sous-entendre : *Quid interest? Quid prodest? Quid facilius?* etc. Le mot à mot rigoureux, le décalque du texte *Quid mihi et tibi est?* est celui-ci : Quelle chose est à moi et à toi ? Qu'est-ce qui est à moi et à toi ? Qu'y a-t-il à moi et à toi ? Ce mot à mot constitue au premier aspect une expression obscure comme le sont ordinairement, pour quiconque n'en a pas la clef, les idiotismes de toute langue. Cependant, après quelque réflexion, et en songeant à la circonstance dans laquelle ces paroles sont prononcées, l'esprit est peu à peu porté à penser que ce serait là, originairement, une formule de condescendance et de soumission signifiant : Est-il donc quelque chose à toi et à moi ? à toi d'un côté et à moi de l'autre ? Est-il une volonté tienne qui, par cela même, ne soit une volonté mienne et que, par conséquent, je ne sois prêt à exécuter ? Tu n'as donc qu'à parler pour que j'agisse ; exprime ton désir, toutes paroles qui finissent par se résumer en ceci : Que demandez-vous de moi ? Que voulez-vous que je fasse ? Or, cette présomption vers laquelle l'esprit se sent naturellement entraîné, cette présomption devient une certitude si nous nous plaçons en face de cette même locution partout où nous la constatons ailleurs, dans le texte des saints **Evangelies**. » C'est sur ce terrain particulièrement que la démonstration de M. Lasserre n'est plus soutenable. De quelque manière qu'on s'y prenne le *τί ἐμοὶ καὶ σοί* ne peut être une même formule d'acquiescement et de soumission, « acquiescement et soumission de la crainte, de la part des esprits immondes parlant au Sauveur ; acquiescement et soumission de l'amour, de la part de Jésus parlant à Marie. » Il restera toujours dans l'accent du Christ à ce moment une nuance de reproche respectueux.

Gardons-nous d'amplifier inutilement les textes. Notre tra-

ducteur ne s'est pas suffisamment prémuni contre ce défaut. Par exemple dans le chapitre VI, verset 15, ἀνεχώρησεν εἰς τὸ ὄρος αὐτὸς μόνος, il ne se contente pas de : Jésus se retira à la montagne tout seul ; il lui faut : « Jésus se retira *absolument seul dans les profondeurs de la montagne.* » Au chapitre VII, 52, à Nicodème intervenant au nom de l'équité pour que l'on ne condamne pas Jésus-Christ sans l'avoir entendu, les sénateurs répliquent : Μὴ καὶ σὺ ἐκ τῆς Γαλιλαίας εἶ ; toi aussi es-tu de la Galilée ? ou Galiléen ? mais pourquoi « galiléiste ? » Je crois, Seigneur, dit l'aveugle-né guéri, et il se prosterna devant lui. Voilà le sens direct du verset 38 du chapitre IX : Πιστεύω, κύριε· καὶ προσκύνησεν αὐτῷ. Traduction Lasserre : « Je crois, Seigneur, s'écria alors cet homme en se prosternant à genoux et tombant en adoration devant lui. » Au matin de la résurrection de son divin Maître, Marie, toute en larmes, se figure avoir devant elle le jardinier : ἐκείνη δοκοῦσα ὅτι ὁ κηπουρὸς ἐστιν, chapitre XX, verset 15, « le propriétaire du jardin, » selon M. Lasserre. « Nous traduisons hortulanus (homme du jardin) par le propriétaire du jardin, qui nous paraît justifier davantage l'appellation Domine, qui vient après. » Passons.

Nous avons regretté l'intervention de la légende à l'occasion de l'Évangile de l'enfance de Jésus dans Matthieu et dans Luc. Nous exprimons le même regret alors qu'il vient d'expirer sur la croix, au chapitre XIX de saint Jean. Au verset 39, à cette parole que l'évangéliste donne comme une citation de l'Écriture : Ils regarderont à celui qu'ils ont percé, ὄψονται εἰς ὃν ἐξεκέντησαν, notre traducteur ajoute cette note : « Lorsque le Christ eut expiré sur la croix pour le salut des hommes, on vient de voir que l'un des soldats romains dont il était entouré, voulant s'assurer de la mort, le perça de part en part de sa lance. L'Évangile ne donne point son nom, mais la tradition l'a recueilli : il s'appelait Longin. Ses yeux étaient malades ; il était louche et avait la vue basse. Quelques gouttes du sang divin jaillirent jusque sur son front et ruisselèrent sur ses paupières. Et tout aussitôt son regard devint droit et sa vue claire et nette. En même temps, sous ce même baptême, son âme fut transformée, et il reconnut le Fils de Dieu. »

Rentrons dans le domaine des faits pour conclure.

Nous avons laissé de côté les nuances de traduction, qui ne nous déplaisent pas quand elles éclairent le texte. Nous n'avons voulu relever que les différences imparfaitement justifiées. La plupart de ses erreurs, l'auteur les aurait évitées s'il était resté plus indépendant de certaines préoccupations dogmatiques. Ainsi lorsqu'il est question de Marie, comme il emploie cette expression mère de Jésus dans le sens catholique de Mère de Dieu, il écrit Mère avec une majuscule, à l'instar de Démon et autres noms importants. Vous le rencontrez, ce grand M dans Matthieu II, Luc II, et dans des passages bien moins significatifs (Jean II, 1 ; Luc VIII, 19 ; etc.) A propos de l'exemple d'humilité que le Maître donne à ses disciples dans la chambre haute (Jean XIII), le commentateur reproduit cette note de l'abbé Fouard : « Il paraît peu naturel d'admettre que Jésus, avant de venir à saint Pierre, ait lavé les pieds d'autres apôtres, et que ceux-ci l'aient laissé faire sans résister. ἤρξατο νίπτειν τοὺς πόδας τῶν μαθητῶν, ne signifie pas que Jésus commença par d'autres disciples que par Pierre. Cela marque simplement que le Sauveur, en agissant ainsi, faisait une chose inattendue et inaccoutumée. Le οὖν du verset suivant reprend la suite du récit et montre comment Jésus, mettant son dessein à exécution vint d'abord au chef des apôtres. » Autre indice dans l'annotation à Matthieu XXII, 14 : « Les rois d'Orient ont coutume de mettre à la disposition de ceux qu'ils invitent le manteau de fête avec lequel ceux-ci doivent paraître en leur présence. Le convive de la parabole n'a pas même pris la peine de revêtir ce manteau dans le vestibule, et est entré comme dans une cuisine d'auberge à la noce du Fils du Roi. C'est le mauvais chrétien qui va à la Table sainte pour suivre la foule, et sans avoir revêtu au Tribunal de Pénitence (au confessionnal), par le repentir et le ferme propos, la robe nuptiale de l'absolution sacramentelle. »

Il n'y a plus moyen de mettre ces interprétations sur le compte de la version latine, il faut invoquer l'influence de l'Eglise latine. Le traducteur ne s'est pas assez tenu à tel ou tel texte grec, qu'il n'indique nulle part. Il sait le grec, à en

juger par ses remarques, mais il n'a pas l'air de se douter que les manuscrits grecs les plus anciens présentent entre eux sur plus d'un point de notables divergences. Il s'est seulement servi du texte grec pour expliquer ce que la Vulgate latine pouvait avoir d'obscur à ses yeux. A cet égard, il lui aurait été facile d'être plus équitable envers l'érudition protestante et de reconnaître tout ce qu'elle a élaboré pour obtenir des éditions critiques du Nouveau Testament.

La langue française de son côté a justement préoccupé M. Lasserre, ainsi qu'il s'exprime à la page XV de sa préface : « Par un respect extrême de la lettre des textes saints, respect légitime et sacré dans son principe, mais que nous croyons mal entendu dans son application, les divers traducteurs qui se sont succédé semblent avoir en effet considéré comme un devoir de ne tenir aucun compte de l'idiome dans lequel on devait les lire. Ils se sont invariablement appliqués à décalquer avec la plus scrupuleuse minutie la tournure des phrases, la disposition des mots, c'est-à-dire la matérialité extérieure des écrits qu'ils avaient à traduire. C'était, avec des consonnances françaises, parler grec, latin ou hébreu dans notre pays. Quelle que fût la vaste science ou le talent des auteurs, il devait forcément résulter de cette méthode des traductions en style barbare. Qui ne le connaît, hélas ! et qui ne l'a déploré, ce style laborieux, contourné, surchargé d'incidentes, ce style pénible et sans clarté, au sein duquel l'attention, bientôt rebutée et lasse, épuise vainement ses forces à suivre l'idée et parfois même à chercher le sens, devenu incompréhensible ! » Et à la page XXX : « Autant, pour comprendre les évangélistes, nous nous sommes constamment et uniquement (?) inspiré du génie de la langue qu'ils parlaient, autant, pour les traduire, nous nous sommes constamment et uniquement inspiré du génie de la langue que nous avons à parler. »

Ses scrupules de styliste français ne l'exemptent pas toujours de la recherche. N'y a-t-il pas quelque préciosité à rendre *οἱ υἱοὶ τοῦ νυμφῶνος*, dans Matthieu IX, 15, par « les *paranymphes*, amis de l'époux ; » *τὸ πλοῖον*, dans Matthieu XV, 39, par « nacelle, » et, dans Luc V, 3, par « nef ? » Sous prétexte d'éviter

des répétitions, il traduit ἡ δοκός dans Luc VI, 41, par « poutre » et, au verset 42, par « madrier » ; il rend, dans Jean XIII, 4 et 5, τὸ λέντιον, par « le linge dont Jésus était ceint, » et par « un tablier de toile ; » enfin, dans Jean XV, 2, πᾶν κλήμα, « tout sarment » devient « quant au pampre, » au second membre de la phrase. Nous ne croyons pas que ce soit manquer à l'élégance d'aucune langue que de reprendre le même terme lorsque ce terme correspond à la simplicité de l'original et est exigé par cet original. Nous ne sommes l'esclave d'aucune version. Toutefois, entre une expression juste, connue, et une expression nouvelle sans nécessité, nous n'hésitons pas, nous préférons l'ancienne. Si l'on a pu reprocher à une traduction genevoise son voisinage de Saint-Gervais, dans celle que nous examinons ne sent-on pas trop la préoccupation de satisfaire aux oreilles aristocratiques du faubourg Saint-Germain ?

Parmi les nouveautés, certes il en est d'heureuses. Je ne parle pas de l'impression, qui est très agréable ; je pense à la disposition du texte lui-même. Avec d'autres éditeurs, M. Lasserre a abandonné la hachure en versets. « Aux anciens chapitres et versets, dit-il, introduits de main d'homme pour faciliter les recherches, nous avons, pour faciliter la lecture, substitué des divisions plus en harmonie avec les habitudes et les logiques exigences des esprits contemporains. De là, suivant l'ordre même des faits ou des idées, de là, une différente coupure des paragraphes successifs du récit ; de là, des tirets marquant les dialogues d'après les règles de l'imprimerie moderne, de là, des blancs, des espaces, des intervalles, des étoiles typographiques, parfois des lignes de points, afin de guider l'intelligence en guidant les yeux, et de faire mieux saisir la marche générale de l'ensemble. Les anciennes divisions, très exactement indiquées dans le titre courant qui domine la page, permettent du reste de se reporter toujours au texte évangélique et de confronter notre traduction avec le latin et le grec, tels qu'ils sont imprimés dans les éditions ordinaires. »

Il est fâcheux que l'auteur ait maintenu ici, jusque dans ses dernières éditions, deux coquilles historiques. Il écrit

page XVII : « La distribution par chapitres remonte au XIII^e siècle et fut l'œuvre du cardinal Hugues de Saint-Victor. Quant à la division par versets numérotés, elle fut introduite au XVI^e siècle par le célèbre imprimeur parisien Robert Estienne. » La division en chapitres remonte non à Hugues de *Saint-Victor*, qui n'a pas été cardinal et qui mourut en 1141, ni à Hugues de *Saint-Cher* à qui on l'a longtemps attribuée. Peut-être remonte-t-elle à Etienne Langton, qui fut une des gloires de l'université de Paris avant de devenir en 1213 archevêque de Cantorbéry. Mais c'est par la Bible dite de l'Université qui a vu le jour vers 1226 ou 1227, que cette division est entrée dans le domaine commun ¹. Quant à la division par versets, Robert Estienne l'a généralisée plutôt qu'introduite ; cette innovation appartient à son père, Henri Estienne, qui l'a utilisée, pour la première fois, dans son *Quintuplex psalterium*

Afin que le lecteur ait sous les yeux un fragment complet de traduction et un exemple d'arrangement typographique, je citerai la parabole de l'économe infidèle, de Luc XVI, 1-13 :

Il disait encore à ses disciples :

Un homme opulent avait un intendant, qui lui fut dénoncé comme dissipant sa propre fortune.

Il le fit venir.

— Qu'est-ce que j'apprends de toi ? lui dit-il. Rends-moi compte de ta gestion, car il n'est plus possible que tu administres désormais.

— Que ferai-je ? se demanda en lui-même l'intendant ; que ferai-je, puisque mon maître me retire la gestion de ses biens ? Travailler la terre ? je n'en ai point la force ! Mendier ? j'en aurais honte... Allons ! je vois ce que j'ai à faire afin que, renvoyé de ma charge, il se trouve des gens qui m'accueillent en leurs maisons.

Sur ce, il convoque les débiteurs de son maître, chacun en particulier.

Au premier qui se présente, il dit :

— Combien dois-tu à mon maître ?

— Cent barils d'huile, répond le débiteur.

¹ Voir l'article de M. Samuel Berger sur les *Essais qui ont été faits à Paris au XIII^e siècle pour corriger le texte de la Vulgate*, dans cette Revue, année 1883, pag. 53 ; et la leçon d'ouverture du même savant sur l'*Histoire de la Vulgate en France*, 1887, pag. 10.

— Voici ton obligation, reprend l'intendant; assieds-toi vite et écris « cinquante. »

— Et toi, demande-t-il, en s'adressant à un autre, combien dois-tu?

— Cent mesures de froment.

— Reprends ton billet et écrit « quatre-vingts. »

Et le maître loua la prévoyance avec laquelle, en son iniquité, avait agi l'administrateur; car les enfants de ce siècle sont, — dans leur genre, — plus prévoyants que les enfants de la lumière...

Et moi aussi, je vous dis: « — Avec les richesses de l'iniquité, faites-vous des amis, afin que, quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les éternels tabernacles... »

Qui est fidèle pourtant dans le moins l'est également dans le plus; qui, dans les choses d'un prix minime, est injuste, le serait aussi dans les choses de la plus haute valeur. Si donc, pour les mauvais biens, vous n'avez pas été fidèles à l'œuvre du Maître, est-il possible qu'il aille vous mettre en possession de ce qui est le « véritable bien, » les véritables richesses? Et si, dans la gestion de ce qui ne vous appartenait point, vous ne vous êtes point montrés fidèles, est-il possible qu'il vous donne ce bien qui vous est destiné?...

Nul ne peut être à la fois au service de deux maîtres; ou il aimera celui-ci et haïra celui-là, s'attachant à l'un d'eux et laissant l'autre de côté. *Vous ne pouvez être en même temps et le serviteur de Dieu et le serviteur des richesses.* »

Evidemment M. Henri Lasserre a voulu rompre avec la routine, et il a réussi. Il poursuit son but, animé des meilleures intentions. Sa sincérité est à la hauteur de son courage. Pesez, dans sa préface, les motifs qui l'ont engagé à prendre la plume. Il s'est profondément ému à la pensée que la lecture des Évangiles est fort négligée en France. Même les membres fidèles de l'Église ne les lisent presque plus. « La plupart, s'écrie-t-il, ne connaissent du Livre divin que les fragments, sans ordre logique, ni chronologique, reproduits dans le Paroissien, à la messe des fêtes et dimanches de l'année; et ils n'ont guère retenu que ces citations particulières qui, se rencontrant plus fréquemment que les autres sur les lèvres des prédicateurs et dans les ouvrages de piété, finissent par prendre, bon gré mal gré, possession de toutes les mémoires et par faire, pour ainsi dire, partie du domaine public... Nous croyons ne rien

exagérer en présumant qu'il n'y a peut-être pas, en moyenne, trois fidèles par paroisse qui soient allés au delà de cette notion vague et qui (même une fois en leur vie) se soient appliqués à suivre et à étudier dans son harmonique ensemble, et sous la quadruple forme que lui donnent les évangélistes, l'histoire complète de l'Homme-Dieu. Contraste étonnant, contraste affligeant : tout en continuant d'être le livre le plus illustre du monde, l'Évangile est devenu un livre ignoré. »

D'où provient ce phénomène anormal ? De quelques organes officiels qui ont écarté des fidèles le texte de l'Évangile. « Parmi les catholiques d'une orthodoxie inquiète, il se produisit, après le XVI^e siècle, une sorte de réaction contre l'usage même des saints Livres, dont chaque page, murmurait-on, avec les exagérations de la peur, renfermait, comme des serpents sous l'herbe, les plus terribles dangers de l'hérésie. »

A cette première cause d'éloignement des Évangiles, M. Lasserre a la franchise d'en ajouter une seconde, non moins efficiente. « Sans s'avouer sans doute bien nettement à elle-même son propre dessein, cette école timorée travailla à remplacer peu à peu le Livre divin par une littérature pieuse, destinée à donner, aux cœurs et aux esprits, une nourriture accommodée à leurs forces et une alimentation sans péril. Quelques-uns de ces livres, nous n'hésitons pas à en convenir, sont excellents en eux-mêmes et ont contribué à la sanctification de maintes âmes. Toutefois, c'est l'exception. Dans la plupart de ces ouvrages (où trop souvent, hélas ! le sucre de la dévotion remplaçait le sel de la sagesse), les vérités éternelles et les vrais enseignements évangéliques ne tardèrent pas à être délayés et comme perdus dans des eaux étrangères : doctrines individuelles ou collectives, considérations ascétiques ou mystiques, règles de piété, méthodes, moyens, procédés de perfection et oraisons de toute sorte. Plusieurs sont absolument navrants par leurs insignifiance intellectuelle, par leur étroitesse de conception, par leurs idées fausses ou leur absence d'idées, par leur entière ignorance : ignorance du monde réel, ignorance du cœur humain, ignorance des véritables voies de Dieu. Mais les uns comme les autres, les meilleurs comme les lamentables, sont

tout autre chose (oui, absolument autre chose) que l'Évangile, dont ils ont, par un envahissement insensible, nous allions dire clandestin, usurpé sans bruit la mission apostolique. » De cette façon, par une sorte de révolution occulte, le Livre sacré finit par être considéré comme inutile à lire pour les fidèles et relégué, loin des multitudes, dans les savantes arcanes du sanctuaire.

Notre traducteur a pris à tâche de l'en faire sortir et de l'ouvrir aux regards de tous.

Sur ce point, pour la portion spéciale des Évangiles, et malgré nos critiques, dont la sévérité est une preuve manifeste du sérieux que nous avons apporté à notre examen, cette traduction nouvelle est une œuvre utile : utile d'abord à la France catholique que l'auteur a eu particulièrement en vue et dont les superstitions grandissantes constituent, pour la civilisation, un obstacle aussi formidable que l'incrédulité ; utile ensuite à maints protestants de langue française qui risquent de s'atrophier dans leur littéralisme et qui, de temps à autre, ont besoin de recevoir du dehors une de ces versions dramatiques, vivantes, qui les réveille et leur apprend à ressaisir dans leur vieille Bible le Verbe même ; utile enfin à ces masses indifférentes qui jettent les yeux sur tous les livres du jour et de la nuit et qui ne savent point, faute d'Évangiles littérairement traduits, aller à la Parole qui seule est la lumière du monde.
